

# Les outils d'information pour la prévention des inondations



## *Guide méthodologique*



## *Pourquoi un guide ?*

**P. 3**

## *Vigilance météorologique*

**P. 4 - 5**

## *Vigilance crues*

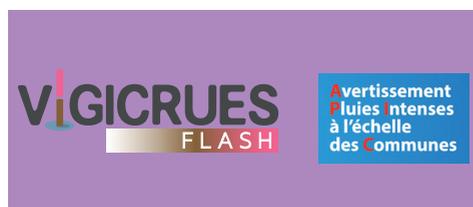
**P. 6 - 8**

## *Zones d'inondation potentielle*

**P. 9**

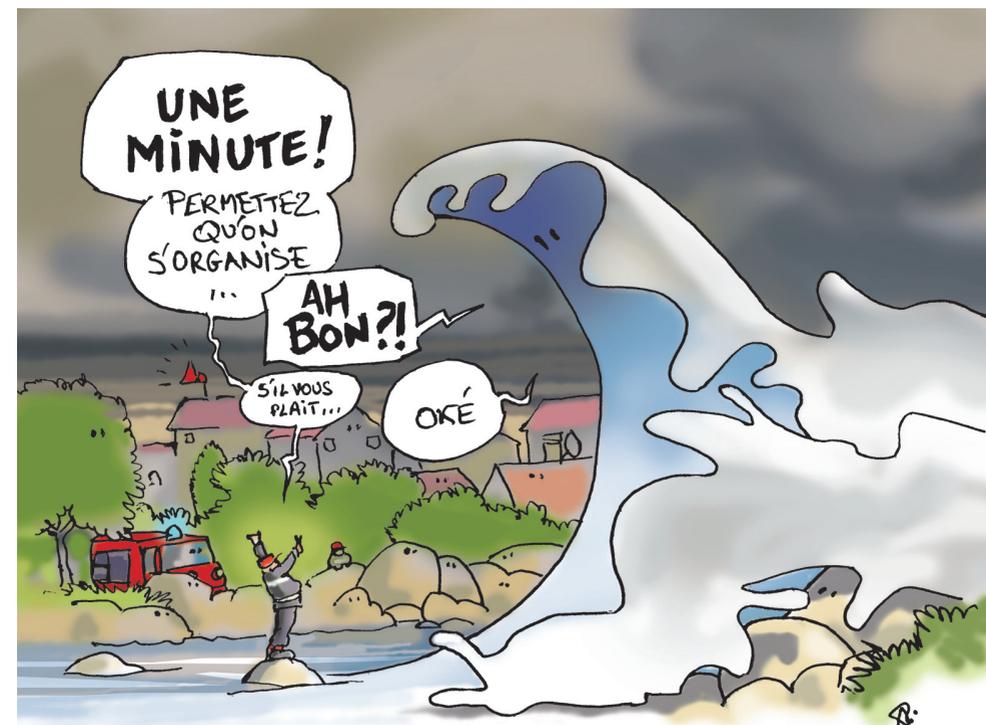
## *Vigicrues Flash et Avertissement pluies intenses à l'échelle des communes*

**P. 10 - 11**



Dans un contexte cévenol, les inondations sont un risque majeur pour le bassin versant de l'Ardèche. Pour les prévenir, il existe de nombreux outils d'information, encore trop mal connus et utilisés. Ce guide méthodologique, élaboré dans le cadre du Programme d'Actions de Prévention des Inondations du Bassin Versant de l'Ardèche, les présente, rappelle leurs principales fonctionnalités et donne des clés pour les utiliser.

Pascal Bonnetain, président de l'EPTB du Bassin Versant de l'Ardèche.



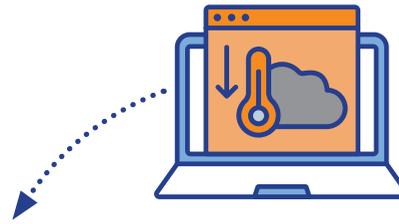
## *Qui sommes-nous ?*

**L'Établissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche** est un syndicat de rivière qui regroupe les onze communautés de communes et d'agglomération du bassin versant. Elles lui ont confié **la gestion des rivières** : analyses de la qualité des eaux, travaux d'entretien de la végétation, des berges et des bancs de galets, prévention des inondations, gestion des ressources en eau, sensibilisation à l'environnement...

# Vigilance météorologique

**OBJECTIF :** informer sur le risque de survenue d'un phénomène dangereux afin de pouvoir l'anticiper et s'y préparer.

**ACCÈS SITE INTERNET :** [vigilance.meteofrance.fr/fr](http://vigilance.meteofrance.fr/fr)



La vigilance implique un état de veille de la part des autorités et du grand public. Le maire suit l'évolution de la situation et mobilise si nécessaire les outils et plans à sa disposition.

**PROCHAINS JOURS**

Choisissez votre département

**Ardèche 07**

- Pluie-inondation
- Crues

3 départements en orange  
6 départements en jaune

**Voir l'illustration**

Les cartes de vigilance météo sont actualisées au moins 2 fois par jour à 6h et 16h.

Informations sur la probabilité de survenue d'un phénomène météo dangereux dans les prochains jours.



L'échelle de la vigilance concerne le département, mais tout le département ne sera pas forcément touché de manière identique.

Bulletin d'information avec précisions sur l'évènement attendu (localisation et évolutions probables).

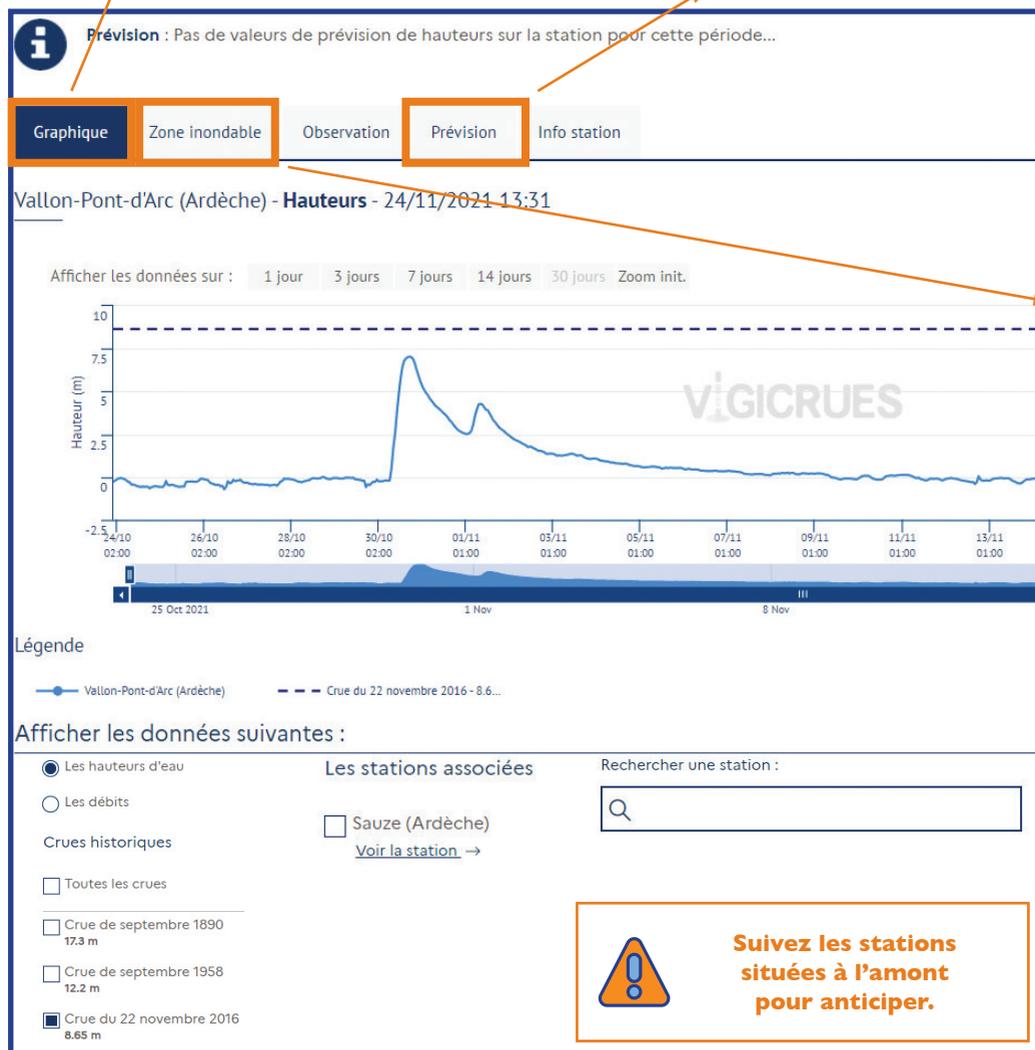
Quand l'onglet est visible : accès à une carte et à des précisions de cumul de pluies, de vitesse de vent, etc.

Accès au site de la Vigilance crues.



À tout moment : débits et hauteurs d'eau en temps réel à toutes les stations.

Prévisions de débits et hauteurs d'eau pour les stations de Vallon-Pont-d'Arc et Sauze, à partir de la vigilance jaune (sauf montée rapide).

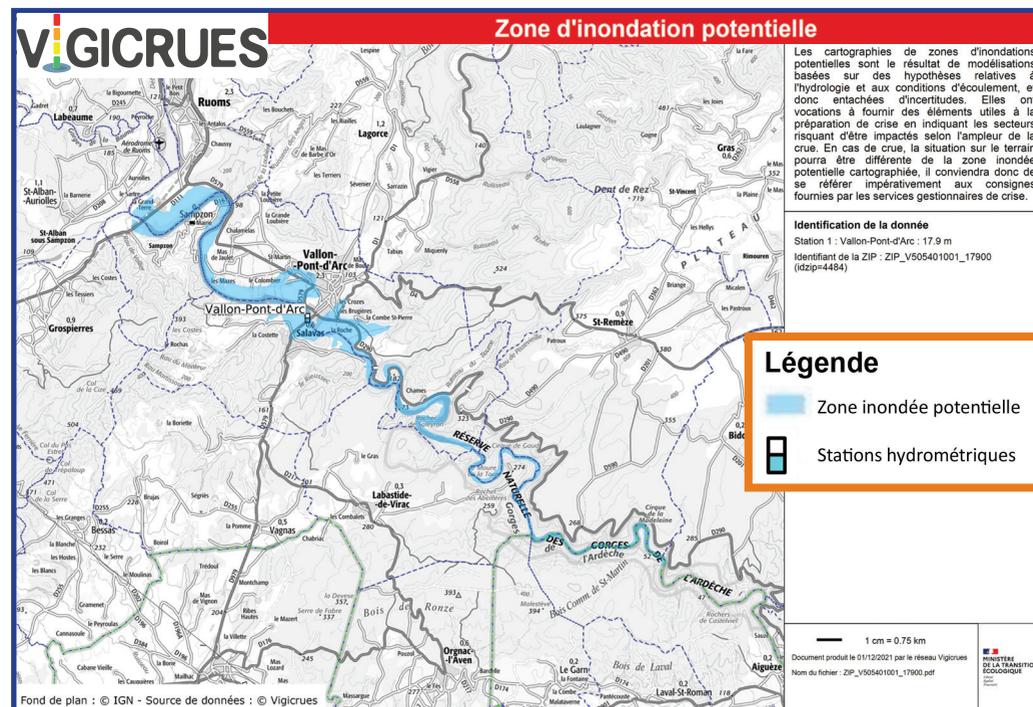


## Zones d'inondation potentielle

**OBJECTIF : prévoir l'emprise de la zone qui sera potentiellement inondée.**

Les zones d'inondation potentielle (ZIP) représentent l'inondation potentielle d'un territoire pour une hauteur d'eau donnée. Chaque cartographie est reliée à une station de mesure du réseau Vigicrues. Ces cartes permettent d'aider les acteurs de la gestion de crise à se préparer, à l'avance, aux conséquences attendues d'une inondation et à aider au suivi en temps réel.

**Attention, les ZIP ne se substituent pas aux Plans de Prévention des Risques d'Inondation, il faut rester prudent dans leur utilisation.**



Pour les collectivités, ces données sont accessibles sous forme de :

- PDF à calques pour plusieurs scénarios d'inondation
- données vectorielles exploitables à l'aide d'un logiciel de Système d'Information Géographique.

**L'EPTB est votre interlocuteur pour la mise à disposition de ces données.**

# Vigicrues Flash

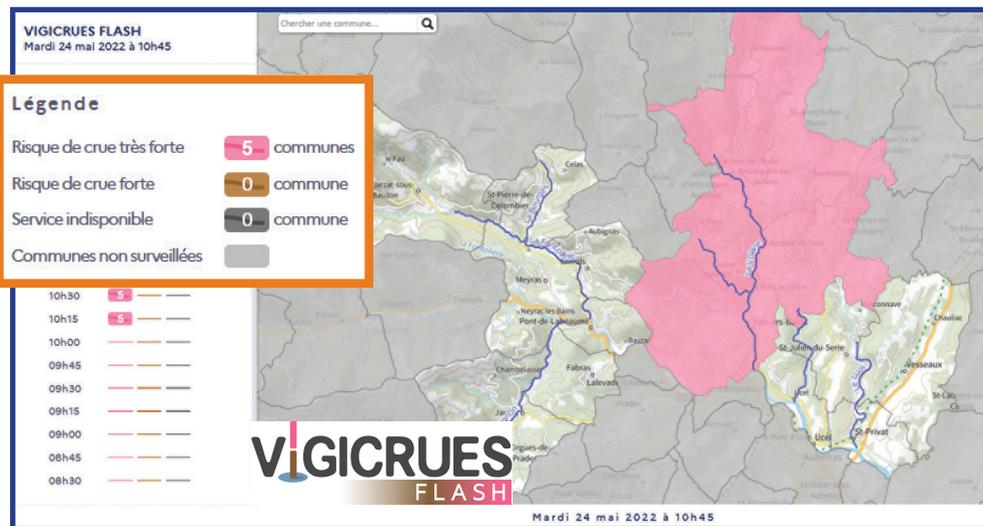
**OBJECTIF :** avertir sur certains cours d'eau non surveillés, d'un risque de crue imminent.

**ACCÈS SITE INTERNET :** [apic-vigicruesflash.fr](http://apic-vigicruesflash.fr)

**INSCRIPTION (COLLECTIVITÉS / OPÉRATEURS DE RÉSEAUX) :** [apic-pro.meteofrance.fr](http://apic-pro.meteofrance.fr)



À partir des précipitations observées par radar, un modèle pluie/débit évalue la réaction des cours d'eau. Les débits simulés permettent d'estimer l'ampleur des éventuelles crues attendues : fortes ou très fortes. Ce modèle ne fonctionne pas sur les bassins karstiques ou influencés par un barrage.



# Avertissement pluies intenses à l'échelle des communes

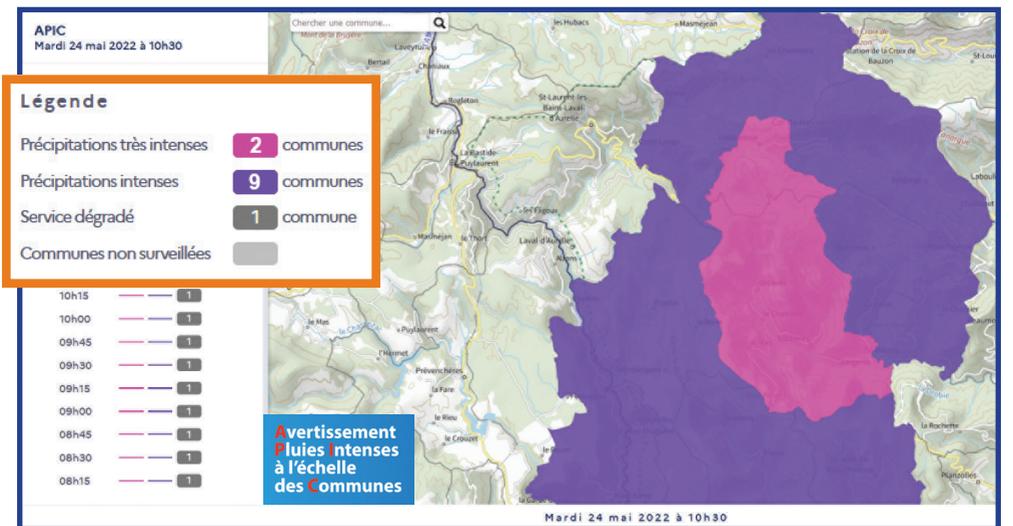
**OBJECTIF :** caractériser l'intensité d'un évènement en cours, prévenir les risques de ruissellement et de débordements des petits cours d'eau.

**ACCÈS SITE INTERNET :** [apic-vigicruesflash.fr](http://apic-vigicruesflash.fr)

**INSCRIPTION (COLLECTIVITÉS / OPÉRATEURS DE RÉSEAUX) :** [apic-pro.meteofrance.fr](http://apic-pro.meteofrance.fr)



Ce dispositif s'appuie sur les observations de radars météorologiques. Toutes les communes du bassin sont couvertes par cet outil. L'avertissement est visible à l'échelle communale.

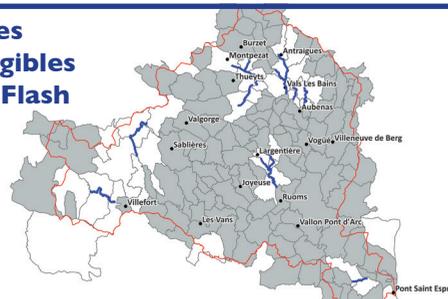


L'inscription au service permet aux collectivités d'être averties par mail, SMS, téléphone.



L'absence d'expertise humaine permet de raccourcir la chaîne d'alerte mais est susceptible de générer des avertissements non justifiés.

## Carte des tronçons éligibles à Vigicrues Flash



L'inscription au service permet aux collectivités d'être averties par mail, SMS, téléphone.



Il est nécessaire de configurer son abonnement : choisissez votre commune et celles situées en amont.



## Vigilance

**DANGER POTENTIEL**

Information sur un phénomène dangereux potentiel dans les 24h à venir, pour susciter une attitude de vigilance.

Basée sur la veille et le suivi des phénomènes naturels. Diffusion par Météo France et le réseau Vigicrues.

La vigilance **VOUS INTÉRESSANT** n'est pas fréquente...  
... mais elle réclame votre attention !

  
Une vigilance peut conduire à une alerte



**QUOI ?**



**OUTILS**



**À  
RETENIR**

## Alerte

**DANGER IMMINENT  
OU EN COURS**

Diffusion par les autorités d'un signal appelant les individus qui la reçoivent à adopter un comportement de protection.

Sirènes, messages radio, etc., déclenchés par le préfet ou le maire.

L'alerte **VOUS CONCERNANT** est très rare...  
... adoptez un comportement réflexe de protection (mise en sécurité, évacuation...).